

# Pictogramme D'interdiction Iso En 7010 - Interdiction De Fumer - P002

Référence : A4480101



### **DESCRIPTION:**

En **Vinyle souple autocollant** ou en **PVC**, disponible en plusieurs dimensions.

Au format rond, notre pictogramme ISO 7010 P002 permet d'indiquer, aux salariés et aux visiteurs, les lieux où il est strictement interdit de fumer par mesure de sécurité.

Il respecte la norme ISO 7010 afin de **délivrer un message harmonisé et international** compréhensible par tous.

#### **INFORMATION PRODUIT**

Pictogramme d'Interdiction ISO EN 7010 "Interdiction de fumer" P002

Disponible en vinyle souple, pour une utilisation en intérieur, et en PVC, pour une utilisation en intérieur et en extérieur. Le modèle en vinyle est auto-adhésif tandis que le modèle en PVC est à fixer avec du double-face ou par perçage et vissage.

Notre pictogramme **P002 Interdiction de fumer** permet d'indiquer les emplacements où il est **interdit de fumer** par mesure de sécurité comme les **lieux publics couverts**, les **bâtiments**, ou encore les **espaces de stockage** avec des produits inflammables ou explosifs.

Plusieurs dimensions sont proposées pour satisfaire vos besoins en terme de signalétique. La dimension à choisir dépendra alors de votre espace, de la distance de lecture et de la hauteur du pictogramme.

De plus, ce pictogramme est conforme à la norme ISO 7010, une norme internationale visant à l'harmonisation de la











signalisation de sécurité pour la délivrance d'un message universel compréhensible par tous.

#### Caractéristiques

- Matière :
  - Vinyle Souple
  - PVC Laminé
- Fixation:
  - Vinyle: Auto-adhésif
  - PVC : Vissage ou double-face
- Format : Rond
- Coloris : Rouge sur fond Blanc
- Pictogramme ISO 7010: P002 Interdiction de fumer
- Coloris Pictogramme : Noir
- Dimensions :
  - o ø100 mm
  - 。 ø200 mm
  - 。 ø315 mm
  - o ø400 mm
- Utilisation:











· Vinyle: Intérieur

• PVC : Intérieur et Extérieur

#### Sanctions contre le responsable des lieux

Le responsable des lieux (le cafetier par exemple) est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 ¤, s'il est dans l'un des cas suivants :

- Il ne met pas la signalisation prévue rappelant le principe de l'interdiction de fumer ou de vapoter
- Il met à la disposition des fumeurs un emplacement réservé non conforme aux normes techniques imposées
- Il favorise volontairement, par quelque moyen que ce soit, la violation de l'interdiction de fumer

#### Norme ISO 7010

Ce pictogramme est conforme à la norme ISO EN 7010.

La <u>norme ISO EN 7010 sur les pictogrammes de sécurité</u> est **obligatoire depuis le 1er janvier 2014**. Elle harmonise la signalétique de sécurité afin de la rendre compréhensible par tous au niveau international.

Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.

Pour les panneaux déjà installés, la réglementation ne vous impose pas de les changer. Toutefois, il est **fortement conseillé de les mettre aux normes** pour éviter toute confusion.

## Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A4480101 Matériau - Vinyle souple autocollant, Diamètre (en mm) - 100

Réf. A4480201 Matériau - Vinyle souple autocollant, Diamètre (en mm) - 200

Réf. A4480301 Matériau - Vinyle souple autocollant, Diamètre (en mm) - 315

Réf. A4480401 Matériau - PVC, Diamètre (en mm) - 200

Réf. A4480501 Matériau - PVC, Diamètre (en mm) - 315

Réf. A4480601 Matériau - PVC, Diamètre (en mm) - 400







